

LISTE DES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE ACCEPTES  
POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER  
DU PERMIS DE CONDUIRE

- Facture datant de moins de 6 mois (pas d'échéancier) :
  - D'eau
  - D'électricité
  - De gaz
  - De téléphone (fixe ou portable)
- Avis d'imposition ou certificat de non-imposition
- Quittance de loyer non manuscrite

Vous pouvez cliquer sur ce lien pour avoir confirmation  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31847>

N.B. : Tout autre document sera automatiquement rejeté.